

## Veuillez présenter ce formulaire lors du paiement des frais scolaires 2023-2024

## Préscolaire 5 ans (maternelle) régulier

QUANTITÉ	ARTICLES À PAYER À L'ÉCOLE	FRAIS À
	Documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.	PAYER
1	Code de vie et matériel d'écriture	8,75 \$
1	Cahier de calligraphie Jouons avec l'alphabet	4,28 \$
	Matériel reproductible	6,97\$
	TOTAL:	20,00\$

## Méthodes de paiement

- Le paiement par Internet est à privilégier. D'ici les prochains jours, un état de compte présentant la procédure vous sera acheminé par courriel.
- Vous pouvez également payer en personne à l'école selon les options suivantes :
  - Avec votre carte de crédit ou de débit ;
  - En faisant un chèque à l'ordre de l'école Charles-Lemoyne et en y indiquant le nom et le prénom de votre enfant ;
  - Avec de l'argent comptant (montant exact).

Pour les méthodes de paiement en présentiel, veuillez noter que vous pourrez le faire du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 00 ou de 12 h 30 à 14 h 00.

\*\* Le secrétariat de l'école sera fermé du 24 juillet au 11 août 2023 \*\*.

Dans tous les cas, merci de procéder au paiement du montant demandé avant la rentrée scolaire.

Nous vous souhaitons une très belle rentrée scolaire.

L'équipe de direction,

Maxime Tassé Direction Pierre-Emmanuel Pednault Direction-adjointe

